

REFERENTIEL D'ACTIVITE, DE COMPETENCES ET D'EVALUATION AGENT DE PROTECTION RAPPROCHEE

CERTIFICATION PROFESSIONNELLE : Agent de protection rapprochée

NIVEAU : 4

FORMACODE : 42812

CODE NSF : 344 Sécurité des biens et des personnes

ACTIVITES VISEES :

L'agent de protection rapprochée :

- organise, prépare et assure la sécurité d'une personne quel que soit le lieu et lors de ses déplacements, quel que soit le moyen de transport, tout en respectant la législation et la réglementation du pays dans lequel il se trouve, dans un contexte national, européen ou mondial, avec des menaces potentielles avérées ou pas et dans des situations sécuritaires pouvant être dégradées
- fait une analyse des risques potentiels sur les itinéraires empruntés ainsi que les lieux de destination
- sécurise les déplacements à pied en mettant en oeuvre les techniques d'escorte et d'observation
- sécurise les déplacements en véhicule en mettant en oeuvre les techniques adaptées
- gère les conflits en utilisant les techniques adaptées
- assure l'intégrité physique de la personne à protéger en utilisant les techniques de défense et d'immobilisation
- sécurise un site en contrôlant et gérant les accès par des moyens de détection, physique ou mécanique en tenant compte de la menace terroriste
- sécurise un véhicule par une fouille et par les techniques de dépoussiérage
- réalise les gestes de premiers secours et de secours tactique
- exécute de façon efficace les premiers secours sur une victime en attendant les secours et les gestes de secours tactique d'urgence dans une situation pouvant être dégradée ou en environnement hostile

COMPETENCES ATTESTEES :

L'agent de protection rapprochée est capable de :

- recueillir les renseignements sur la personne à protéger
- faire une analyse de la menace et définir un dispositif adapté
- utiliser l'outil informatique et les différents moyens de transmission et de collecte de l'information
- assurer le rôle du précurseur et du recueil

- recueillir les informations relatives à l'environnement juridique du pays d'évolution
- collaborer dans un dispositif de protection avec les forces publiques
- connaître le rôle de chacun, savoir se positionner
- appliquer les techniques d'escorte en fonction des lieux d'évolution (portes, escaliers, ascenseur, foule, magasins.....)
- utiliser les termes professionnels adaptés à la situation
- appliquer les techniques d'évacuation
- s'adapter au protocole, aux spécificités culturelles et à la législation du pays
- identifier les risques potentiels
- savoir lire une carte, se repérer et suivre un itinéraire à l'aide d'une carte ou d'un moyen de navigation moderne
- appliquer les techniques de freinage d'urgence et de transferts de masse
- appliquer les techniques adaptées pour aborder une intersection ou un rond point
- appliquer les techniques de surveillance et de contre-filature
- appliquer les techniques adaptées à la conduite en convoi
- maîtriser les techniques avec l'accompagnement d'une moto
- positionner les véhicules en vue d'une évacuation
- maîtriser l'utilisation d'un ordinateur et des logiciels propres à l'activité
- appliquer les techniques de base de la protection des données informatique et cellulaire
- maîtriser l'utilisation des matériels de détection lors d'une fouille de locaux
- maîtriser l'utilisation des moyens de transmission
- savoir appliquer certaines dispositions du Code pénal (légitime défense, l'omission d'empêcher un crime ou un délit, la non assistance à personne en danger, l'usurpation de fonctions, l'atteinte aux systèmes de traitement automatisés, l'appropriation frauduleuse)
- savoir appliquer certaines dispositions du Code de procédure Pénale (les conditions de l'interpellation et de la rétention d'une personne, les juridictions pénales)
- savoir appliquer certaines dispositions du Code civil (le respect de la vie privée, le respect, le respect du droit de propriété, les juridictions civiles). Savoir appliquer les dispositions du livret VI du Code de la sécurité intérieure
- savoir appliquer les dispositions du Code de Déontologie, du Code du travail et de la Convention collective

MODALITES D'EVALUATION :

Les évaluations sont effectuées par des mises en situation dans les conditions du réel et également avec des questionnaires à choix multiple.